

**CESSION DE TERRAINS A BATIR**  
**LOTISSEMENT « VAL DES HETRES II »**

Question/Réponse

Question : Quelle est la valeur vénale fixée par le service des domaines pour ces terrains ?

Réponse : La valeur vénale établie par le service des domaines pour ces parcelles n'est pas encore connue. Cependant, à titre indicatif, la valeur vénale du lotissement « Val des Hêtres I » avait été établie à 27€/m<sup>2</sup> (valeur septembre 2016).